

# Le secteur de l'Aide à domicile serait-il à vendre ?

La fédération du personnel des organismes sociaux CGT veut dénoncer la dérive lucrative prise par certains conseils départementaux concernant, l'activité des associations à but non lucratif de l'aide et l'accompagnement, et de soins auprès de personnes âgées ou fragile à domicile.

Le conseil départemental de La somme et du calvados, souhaitent verser l'activité sur le particulier employeur, par simple souci d'économie.

Quid des conditions de travail des salariés, de leur changement de convention collective et de la perte de tous leurs acquis, Quid du danger de pousser des personnes âgées, fragilisées à devenir employeur sous le seul prétexte d'économie de finance publique !

L'entreprise O2 du MANS (72) attirée par les profits, vient de faire une offre de reprise sur une structure locale à but non lucratif.

Ce sont les conditions de travail des salariés qui sont touchés, si de tels projets aboutissent.

Aucune garantie de maintien de la grille de salaire et des indemnités kilométriques dans la convention collective du service à la personne. L'économie sera faite sur le dos du salariat.

C'est la qualité du service rendu à l'utilisateur qui est mis à mal, car aucune qualification n'est demandée dans les structures du service à la personne ( O2).

C'est le renoncement politique de l'état, devant les personnes les plus vulnérables et les plus en difficultés au seul prétexte de restrictions budgétaires.

C'est la protection sociale, qui est touchée à travers cette attaque orchestrée par un gouvernement se compromettant tous les jours devant la loi de la finance.

Au contraire , l'aide , le soin et l'accompagnement à domicile , doit être à part entière , un droit universel , rattaché à la Sécurité Sociale..

## La santé n'est pas une marchandise !



**A VENDRE**

**Aide à domicile**